



STADE LOUIS-NICOLLIN

*PLUS QU'UN STADE
UN LIEU DE VIE*



Atelier thématique :
ACCESSIBILITÉ, STATIONNEMENT
ET COHABITATION DES USAGES

20 SEPTEMBRE 2021

LA CONCERTATION PUBLIQUE

- ↘ Une concertation réglementaire au titre du Code de l'environnement, en amont des autorisations nécessaires pour réaliser le projet.
- ↘ Conduite sous l'égide de la CNDP et de 2 garantes désignées
- ↘ Pour **informer** sur le projet et les études menées à ce jour, **recueillir les avis et contributions** du public pour affiner la programmation

ORDRE DU JOUR

- ↘ **Le mot des garantes**
- ↘ **Introduction - le projet de stade, les procédures et le cadre réglementaire : où en sommes-nous ?**
- ↘ **Les orientations de la politique mobilité de la Métropole de Montpellier**
- ↘ **État des lieux des flux générés par le projet les jours de match et hors jour de match**
- ↘ **Dispositions prévues pour la gestion des flux**

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

- **Site internet**

www.stadelouisnicollin.fr



- **Ateliers thématiques sur inscription**



- Mercredi 29 septembre • 18h > 21h
Socio-économie, activités in stadia et projet de ZAC
- Jeudi 30 septembre • 18h > 21h
Architecture, intégration paysagère et identité du stade

- **Expositions**

- **Débats mobiles près de chez vous**

- **Contributions écrites**

- Carte T disponible dans le dépliant
- Formulaire d'expression sur www.stadelouisnicollin.fr
- Par email contact@stadelouisnicollin.fr
- Par courrier

Montpellier Hérault Sport Club
Stade Louis-Nicollin
Domaine de Grammont – CS 79041
34967 Montpellier Cedex 2



Pour contacter les garantes

nicole.klein@garant-cndp.fr

sophie.giraud@garant-cndp.fr

M^{me} Nicole KLEIN,
M^{me} Sophie GIRAUD

Garantes de la concertation

Commission nationale du débat public (CNDP)

nicole.klein@garant-cndp.fr

sophie.giraud@garant-cndp.fr

Vous pouvez nous contacter

Nicole Klein :

nicole.klein@garant-cndp.fr

Sophie Giraud :

sophie.giraud@garant-cndp.fr

LE PROJET DE STADE, LES PROCÉDURES ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

M. Jean-Pierre MASSINES

Directeur projet stade Louis-Nicollin
MHSC

M. Nicolas LAVENU

Responsable de secteur Service Métropole et Développement
SA3M

PLUS QU'UN STADE NOVATEUR...



↳ Un lieu de vie 7j/7

- pouvant accueillir 24 000 supporters
- 20 000 m² de bureaux
- 4 000 m² d'espaces loges et salons VIP
- 2 500 m² d'espaces de restauration, hôtel, crèche, pôle ludique
- Pôle santé de 3 500 m²



↳ Un stade écoresponsable

- large place aux espaces verts
- le stade vise l'obtention des certifications BREEAM et BDO : 10 000 m² de PV, utilisation de l'eau brute, gestion optimale des déchets
- 1000 places sécurisées et dédiées aux 2 roues



↳ Un lieu culturel et de convivialité

- « fan experience » avec manifestations culturelles associées aux matchs
- concerts et visites guidées hors jours de match
- accueil du Musée du sport de la collection Louis-Nicollin

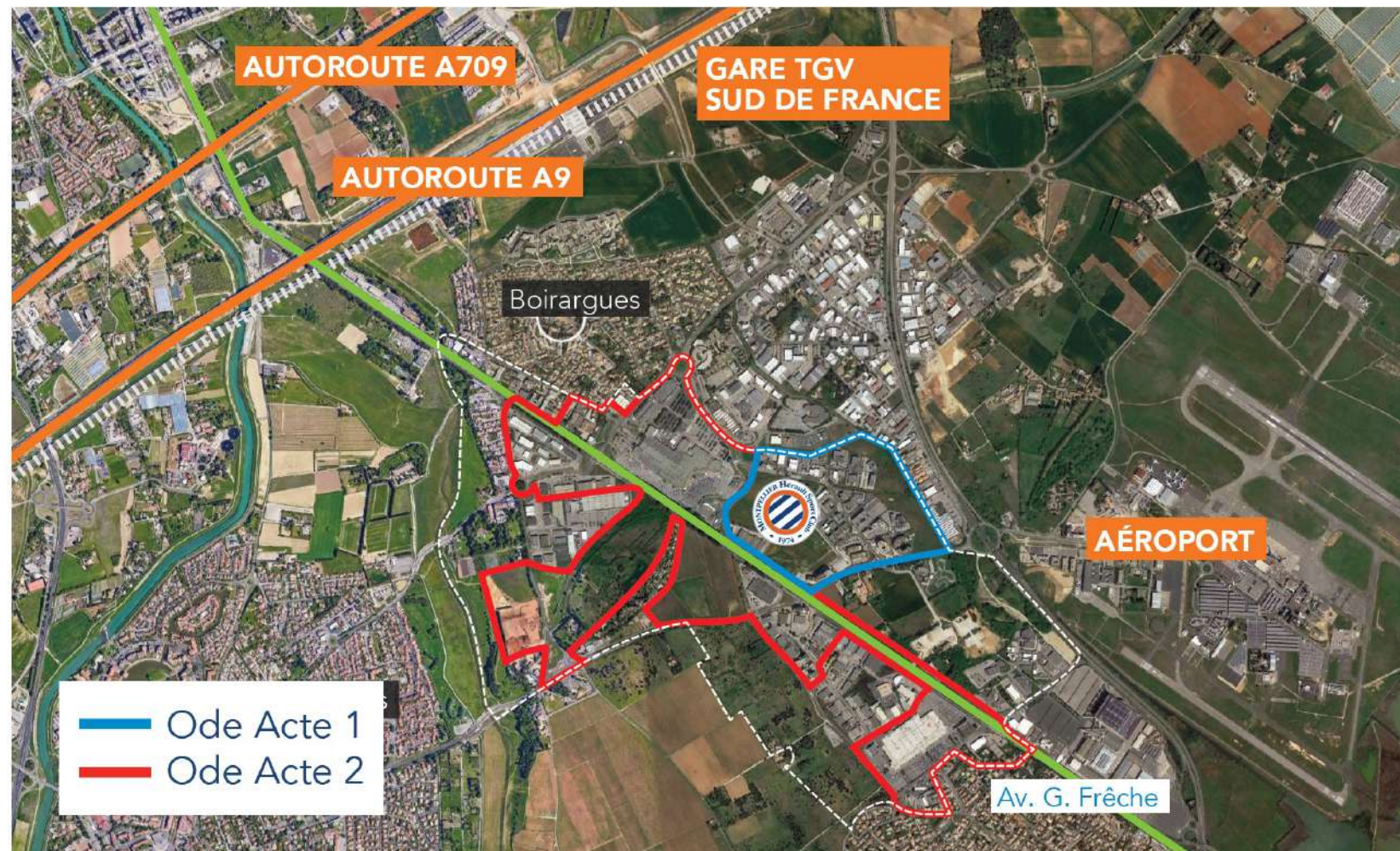


↳ Un stade inclusif et connecté

- accessible aux PMR
- l'expérience au sein du stade s'adresse à tous les publics
- nouvelles technologies digitales pour améliorer l'expérience sur site

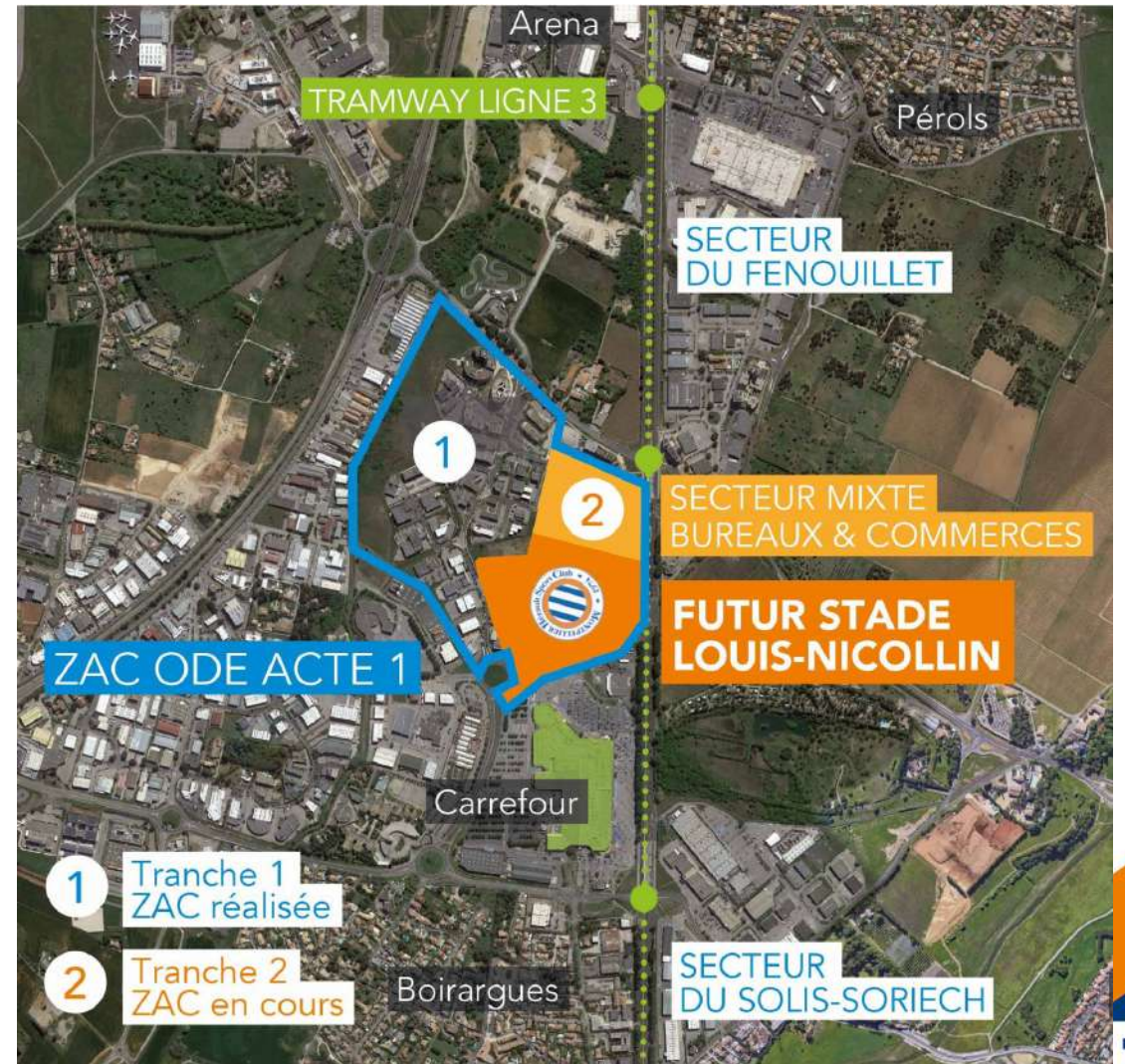
...DANS UN QUARTIER INNOVANT

- 270 ha aménagés en plusieurs ZAC
- 100 000 m² minimum de commerces régénérés
- 8 000 logements diversifiés nouveaux
- 75 000 m² d'immobiliers d'entreprises
- le stade Louis-Nicollin
- le pôle Autonomie Santé métropolitain
- un agri-parc
- des équipements publics de proximité, notamment scolaires et culturels
- plus de 50 ha d'espaces naturels préservés ou renaturés



L'INSCRIPTION DU STADE DANS ODE À LA MER ACTE 1

- Le stade occupera une parcelle de +/- 8 ha de la **ZAC Ode Acte 1**, initialement dédiée à l'implantation d'un centre commercial.
- La superficie restante sera mobilisée pour proposer des **solutions de transfert** aux enseignes existantes des zones commerciales du Fenouillet et Solis-Soriech, et permettre la renaturation de certains espaces naturels.



L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

- ↘ **L'étude d'impact visera les 3 objectifs fondamentaux suivants :**
 - **Améliorer la conception des projets** en prévenant leurs conséquences environnementales
 - **Éclairer la décision publique**
 - **Rendre compte auprès du public**

- ↘ **Une étude qui mettra en évidence la démarche de l'évitement, de la réduction et de la compensation (ERC)**

- ↘ **Méthodologie de conduite de l'étude**
 - **Phase 1** Acquisition de données
 - **Phase 2** Cadrage de l'étude d'impact et pré-analyse des effets sur l'environnement
 - **Phase 3** Phase itérative d'amélioration du projet et de définition des mesures
 - **Phase 4** Finalisation de l'étude d'impact sur l'environnement

- ↘ **Des études thématiques sont en cours ou seront lancées pour définir les mesures ERC pertinentes :**
 - Étude d'accessibilité du stade lors des manifestations (atelier du 20/09/21)
 - Étude socio-économique (atelier du 29/09/21)
 - Étude d'insertion architecturale et paysagère (atelier du 30/09/21)
 - Étude faune flore (inventaires en cours en 2021)
 - Étude air et santé (atelier du 16/09/21)
 - Étude acoustique (atelier du 16/09/21)

STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

DESSERTE DU STADE ET FLUX GÉNÉRÉS PAR LE PROJET

Mme. Julie FRÊCHE

Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée
au Transport et aux Mobilités actives

M. Laurent ÉQUILLE

Bureau d'études INGEROP en charge de l'étude
d'impacts du projet de stade

UN SITE BIEN DESSERVI



MODALITÉS DE DESSERTE

↳ Développer les modes alternatifs



Tram : doublement de la voie, augmentation de la fréquence des trams pour les adapter aux besoins lors des matchs



Mode actifs : à 15 min de Port-Marianne et 20 min du centre-ville

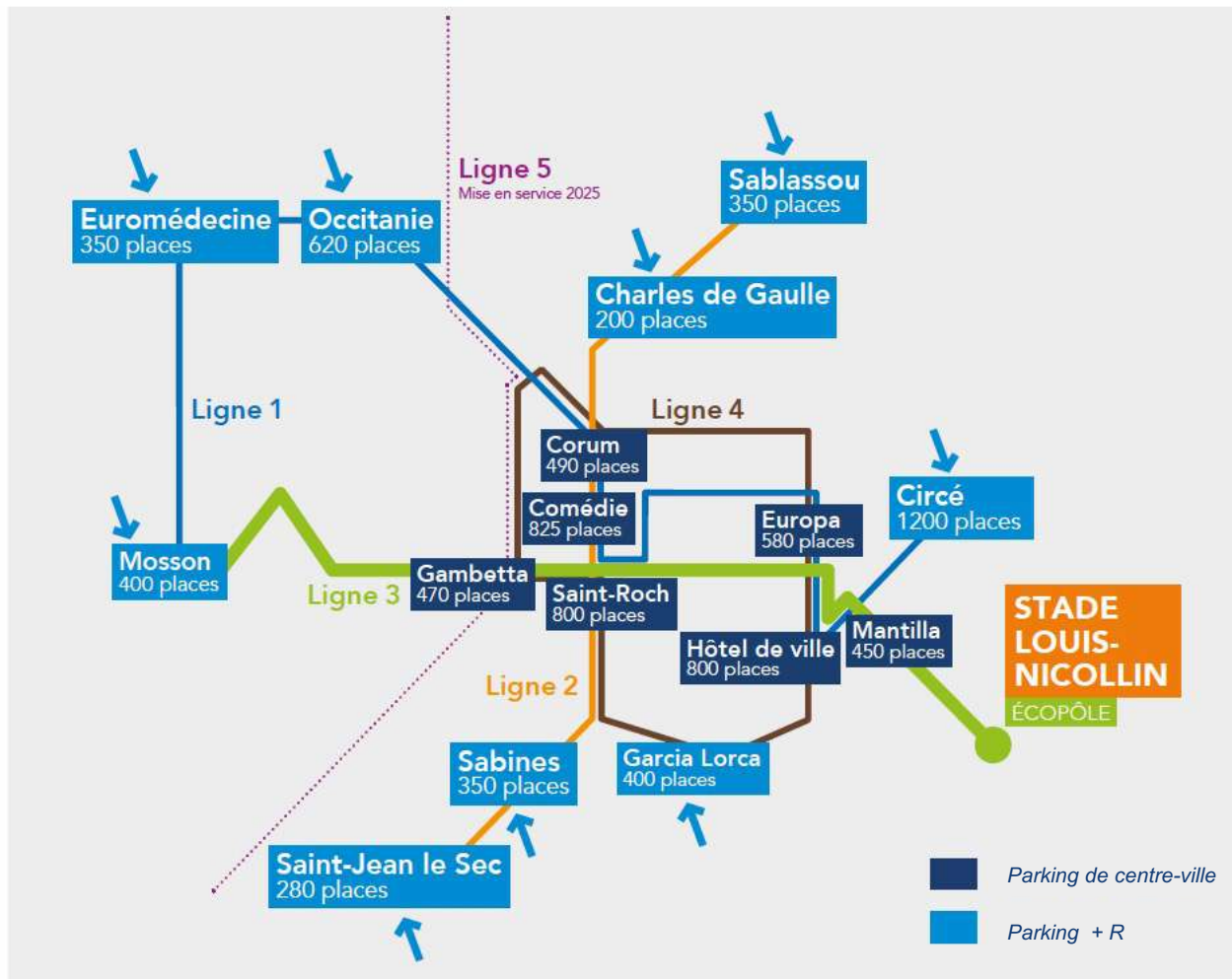


P+Tram : 4 000 places de stationnement aux entrées de Montpellier



Les navettes : 1 500 - 2 000 places de parking dédiées aux usages quotidiens du stade. Les soirs de matchs, mutualisation des parkings Sud de France Aréna, Zénith et aéroport, connectés au stade par un service de navettes

LE DISPOSITIF P+TRAM



UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZAC ODE ACTE 1 RAISONÉ

- Génération de la ZAC ODE 1 hors jour de match en heure de pointe du soir (HPS) : 380 véhicules (entrée + sortie)

Dans le stade

- 20 000 m² SDP de bureaux
- 1 musée de 5000 m² SDP
- 3 000 m² espaces ludiques
- 1 hôtel de 100 chambres

Génération 2025 - Ode 1	H.P.M.		H.P.S.	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Stade	110	40	60	80
Hors stade	190	40	80	130
Total	300	80	140	210

Hors programme stade (ZAC)

- 40 000 m² SDP de bureaux
- 9 000 m² SDP de surfaces commerciales en rez-de-chaussée

- Pour rappel, ce qu'aurait généré « shopping promenade » en heure de pointe du soir (HPS) : 1 670 VL (entrée + sortie)

- 68 185 m² de surfaces commerciales
- 3 800 m² de surfaces de stockage
- 19 952 m² de sports, loisirs et culture

Génération "Shopping Promenade"	H.P.M.		H.P.S.	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Emprise du stade	510	270	780	890

LES AUTRES STADES

Métro, tram, car spéciaux	St-Étienne	Lille	Marseille	Stade de France	Grenoble	CM 98	Euro 2008
Part TC	25 %	50 %	50 %	60 %	38 %	75 %*	> 60 %*

Ville	Capacité	Nb stationnement	Commentaires
Lille	50 000	3 850 à proximité 3 600 plus éloignées	1 métro à 800 m Part TC à 38 % à ses débuts, > 50 % maintenant
Nice	35 000	4 450 dont 1 900 à proximité	1 tramway + mise en place de 3 navettes pour les P lointains Affichage PMV de l'ouverture du P MIN (4,7 km) Information 2 radios pour les itinéraires et P conseillés
Rennes	30 000	430 à proximité	1 application mobile de covoiturage mise en place par le club 1 ligne de métro à 800 m 12 lignes bus express pour 30 communes 9 lignes car pour communes plus éloignées (Saint-Malo) Route de Lorient fermée à la circulation
Monaco	18 000	1 130 tarif réduit + autres parkings	Service de covoiturage proposé par le club Gare à 15' Tarif réduit sur 5 parkings
Toulon	17 000	2 300 sur abonnement + autres parkings à proximité	Abonnement 60 €/an sur 6 parkings TC gratuits

* Une part modale TC importante rendue possible grâce aux moyens mis en œuvre

LA PART MODALE DES VÉHICULES PARTICULIERS (VP)

➤ Sur l'hypothèse d'une part modale de 35 % pour les véhicules particuliers (VP)...

Ce qui représente :

	Accès général	Accès au stade	Accès général	Accès au stade
Hypothèse d'affluence	20 000		25000	
Nombre de personnes moyen	17 760	2 240	22 200	2 800
Nombre de personnes en voiture : Accès général : 35% Accès au stade : 100%	6 216	2 240	7 770	2 800
Occupation moyenne des véhicules	3 pers/véh	2 pers/véh	3 pers/véh	2 pers/véh
nombre de voitures à stationner	2 072	1 120	2 590	1 400
Total	3 192		3 990	

- Il convient donc de mettre à disposition des spectateurs, entre 3 000 et 4 000 places de stationnement selon la fréquentation prévisible
 - Les VIP disposeront d'un parking dans l'environnement immédiat du stade
 - Le Grand Public disposera de stationnements plus éloignés avec liaison piétonne < 1 km pour arriver jusqu'au stade ou mise à disposition de navette pour les parkings situés au-delà.

QUEL IMPACT SUR L'AVANT ET L'APRÈS MATCH ?

- **Avant match**, la répartition s'effectue sur une plage horaire plus grande \approx **5 heures**
- **Après match**, la répartition se réalise sur une période plus concentrée \approx **2 heures**

Pour 20 000 spectateurs, cela représente :

- Environ **1 660 VP** sur l'heure de pointe avant match
- Environ **1 920 VP** sur l'heure de pointe après match

Pour 25 000 spectateurs, cela représente :

- Environ **2 080 VP** sur l'heure de pointe avant match
- Environ **2 410 VP** sur l'heure de pointe après match

→ L'impact trafic est étudié sur l'H-2h et sur l'H+1h
 → Intérêt d'étaler les arrivées et départs en proposant des animations sur le stade pour minimiser l'impact trafic

20 000 spectateurs	Accès général		Accès au stade		Total	
H-5h	5%	104	0%	0	104	3192
H-4h	5%	104	0%	0	104	
H-3h	35%	725	30%	336	1 061	
H-2h	45%	932	65%	728	1 660	
H-1h	10%	207	5%	56	263	
H	0%	0	0%	0	0	
H	5%	104	0%	0	104	3192
H	40%	829	20%	224	1 053	
H+1h	55%	1 140	70%	784	1 924	
H+2h	0%	0	10%	112	112	

25 000 spectateurs	Accès général		VIP		Total	
H-5h	5%	130	0%	0	130	3990
H-4h	5%	130	0%	0	130	
H-3h	35%	907	30%	420	1 327	
H-2h	45%	1 166	65%	910	2 076	
H-1h	10%	207	5%	56	263	
H	0%	0	0%	0	0	
H	5%	130	0%	0	130	3990
H	40%	1 036	20%	280	1 316	
H+1h	55%	1 425	70%	980	2 405	
H+2h	0%	0	10%	140	140	

STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

DISPOSITIONS PRÉVUES POUR LA GESTION DES FLUX

Mme. Julie FRÊCHE

Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée
au Transport et aux Mobilités actives

M. Laurent ÉQUILLE

Bureau d'études INGEROP en charge de l'étude
d'impacts du projet de stade

COMMENT DÉPASSER L'OBJECTIF DE 30% DE PART MODALE POUR LES TC

↘ Utilisation massive de la ligne 3 du tramway

Mise en œuvre de mesures incitatives :

- **gratuité du parking et le tramway** couplée avec l'achat du billet d'entrée au stade
- **gratuité des transports et du parking en P+Tram à partir de 2023**
- **information** (site internet du club, radio, journaux, PMV...) et incitation des usagers à utiliser le réseau TC et les nombreux parkings relais mis à leur disposition
- mesure d'exploitation du tramway spécifique les jours de match

↘ Mais aussi :

- **navettes bus depuis les P+Tram pour étoffer l'offre Tram**
- **ligne bus 28, 606 et 607** (arrêt Boirargues)
- **proposition de navettes « longues distances »** pour capter les usagers en provenance de différents secteurs du département
- **navettes communes de proximité** pour les communes de la Métropole
- **proposer une « expérience foot »** au travers de ce mode de déplacement

→ Exemple de Rennes avec 21 lignes dédiées

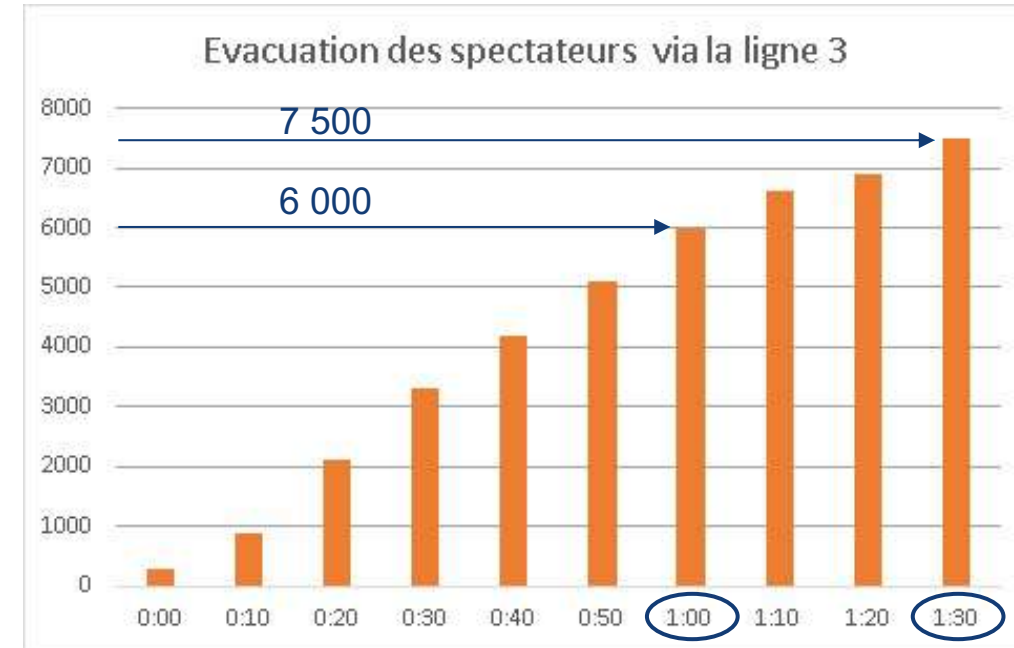
→ Moyens mis en œuvre durant la CM 98 permettant d'atteindre une part modale TC de 75 %

QUELLES GESTIONS POUR LES TC ?

➤ Quelle gestion pour les TC ?

Il est proposé par la TAM la création d'un service spécifique pour faire face aux problématiques d'accès et d'évacuation du stade :

1. Avant match : renforcement du réseau tramway par l'injection de rames commerciales supplémentaires pour augmenter les fréquences sur les lignes du réseau
2. Après match :
 - injection de **10 rames spécifiques « service match »** en plus de l'exploitation régulière de la ligne
 - renforcement (en fonction de l'heure) du réseau tramway



Affluence	20 000	25 000
TC	6 000	7 500
Temps d'évacuation	1h00	1h30

LES NAVETTES

- compléter l'offre existante par la mise en œuvre de cars « collectant » les fans sur divers pôles urbains, qu'ils soient éloignés ou proches de la métropole, en leur proposant de vivre pleinement l'expérience foot

Navettes longue distance



Navettes de moyenne distance



QUELLE GESTION POUR LES VÉHICULES PARTICULIERS (VP) ?

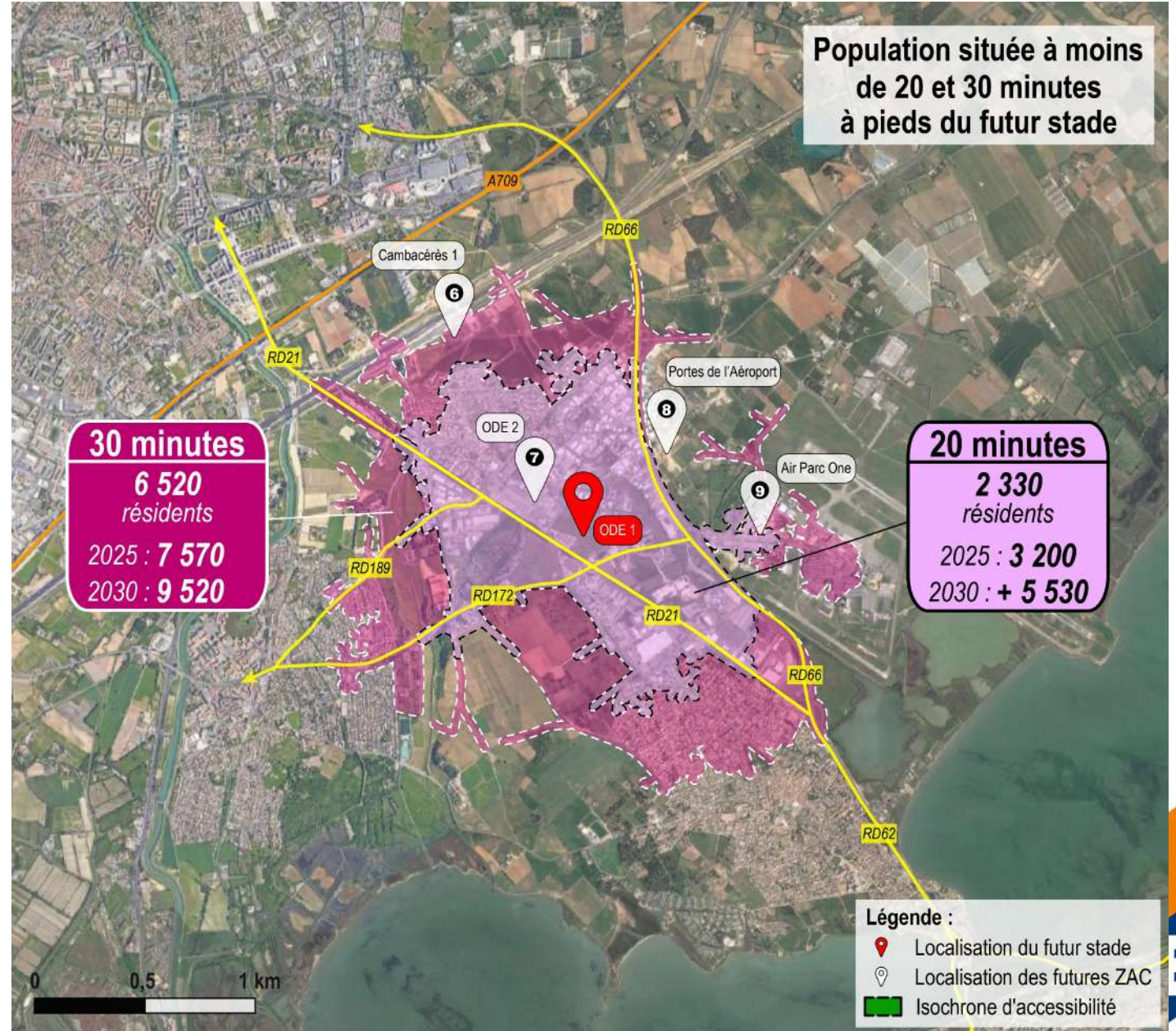
- affluence de 20 000 personnes : accès général 2 072/accès au stade 1 120
- affluence de 25 000 personnes : accès général 2 590/accès au stade 1 400

Accès général	<ul style="list-style-type: none">→ Sud de France – Aréna, 5 300 places avec accès au stade à pieds (15'-20') ou avec le tramway→ En cas de conflit d'usage lié à la programmation d'événements simultanés dans les 2 enceintes :<ul style="list-style-type: none">▪ Parkings du Zénith (2 000 places) - Parking de la gare/aéroport (> 3 000 places)▪ Navettes à organiser – Conditions à définir avec les exploitants
Accès stade	→ 1 500 places sur le stade

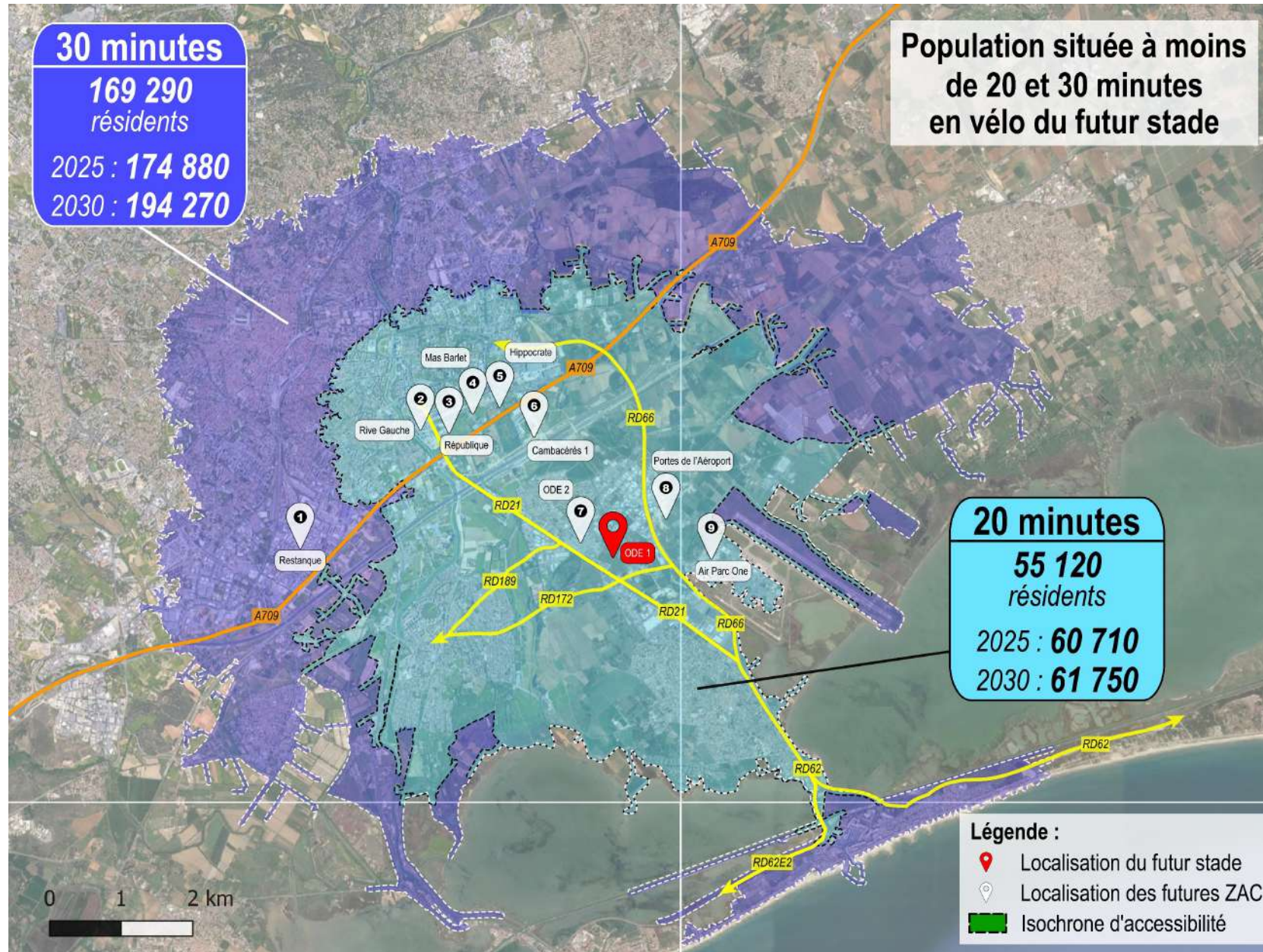
- la centralisation du stationnement sur le parking Sud de France – Aréna permet de conserver le trafic sur les grands axes (RD66, RD21) et évite la congestion des axes secondaires (D172, D189)
- mesures incitatives
 - information et jalonnement des zones de stationnement
 - mise en place de navettes gratuites (Zénith/gare/aéroport)
 - système (application téléphone) de covoiturage mis en œuvre par le club (exemple de Rennes, Monaco)
 - aménagement de cheminements qualitatifs et sécurisés pour les liaisons parking - stade

LES MODES ACTIFS

- Quartier sud est en développement faisant la part belle aux modes actifs et à l'aménagement qualitatif de l'espace public
 - Ode, Restanque, Port-Marianne (30 % des abonnés + extension République, Hippocrate, Mas de Barlet, Rive Gauche), secteurs de Pérols, Lattes et Carnon



LES MODES ACTIFS



COMMENT FAVORISER LES MODES ACTIFS ?

- **Renforcer l'axe cyclable** structurant sur l'av. G. Frêche et le **compléter** pour atteindre d'autres quartiers
- **Aménager et sécuriser les itinéraires piétons** à destination du stade depuis les communes environnantes et depuis l'Aréna
- **Proposer des parkings vélo sécurisés** en quantité suffisante à proximité immédiate du stade et localisés sur l'itinéraire (ne pas devoir faire le tour du stade pour garer son vélo)
 - Des places pour les 2 roues autant que nécessaire réparties sur l'espace public en plus de l'offre publique existante à proximité du stade
 - Des box sécurisés

Par ailleurs, environ 1 000 places sécurisées sont proposées pour les 2 roues

150 M€ ont été engagés par la Métropole sur le mandat pour créer un véritable « système vélos ». ; ce qui permettra d'étoffer fortement l'infrastructure cyclable à l'horizon du stade



EN SYNTHÈSE – EN TRANSPORTS EN COMMUN

JE VIENS EN TRANSPORTS EN COMMUN :

→ 60% des citoyens de la métropole seront desservis par le tramway

→ Gratuité totale à partir de fin 2023

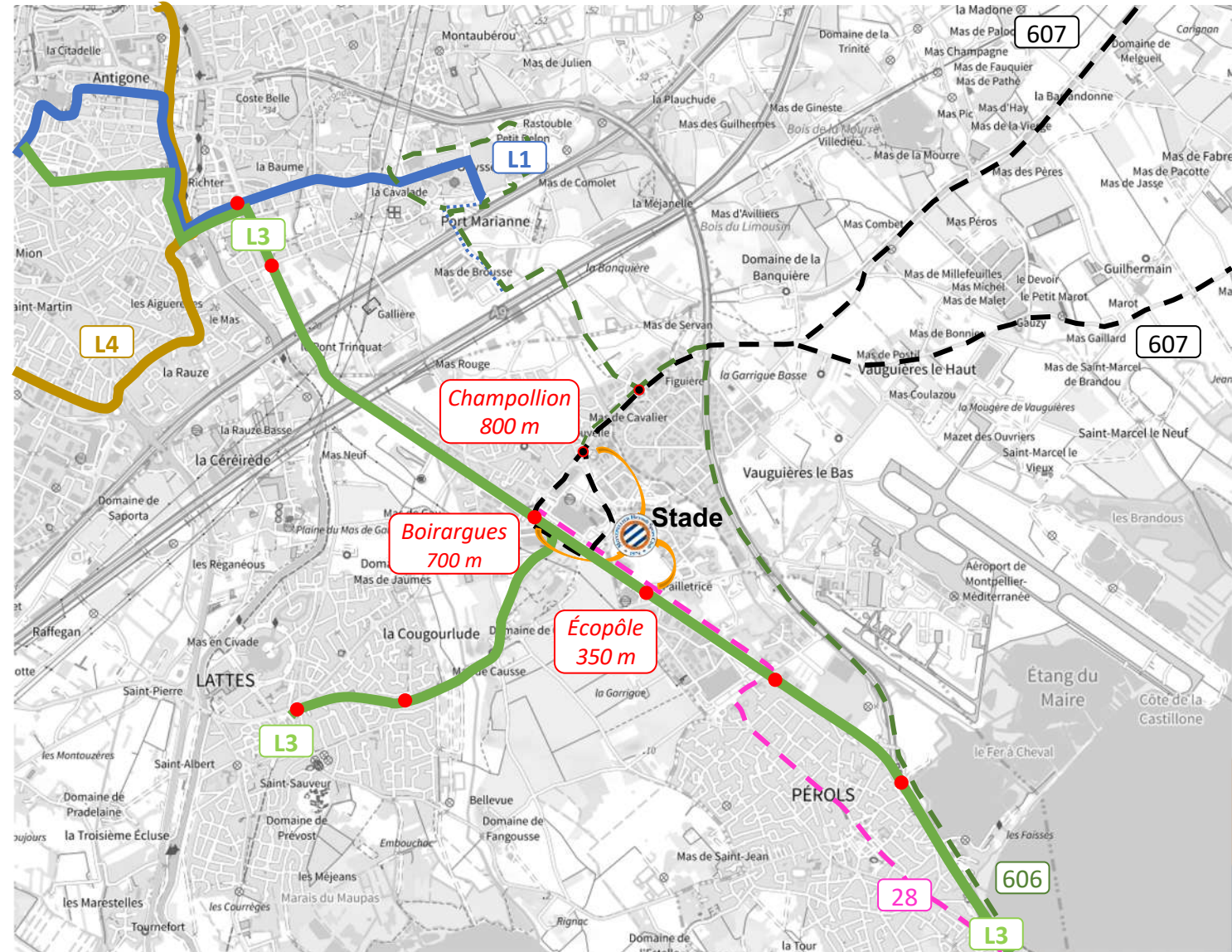
→ Création d'un titre combiné P+TRAM et billet d'accès au match

• J'utilise le réseau TAM ou Hérault Transport

- Via la ligne 3 et les arrêts Écopôle + 350 m à pieds (5') ou Boirargues + 700 m à pieds (9')
- Via la ligne de bus 28 et l'arrêt Boirargues + 700 m à pieds (9')
- Via les lignes de bus 606 ou 607 et l'arrêt Champollion + 800 m à pieds (10')

• J'utilise les navettes qui me déposent sur le parking du stade

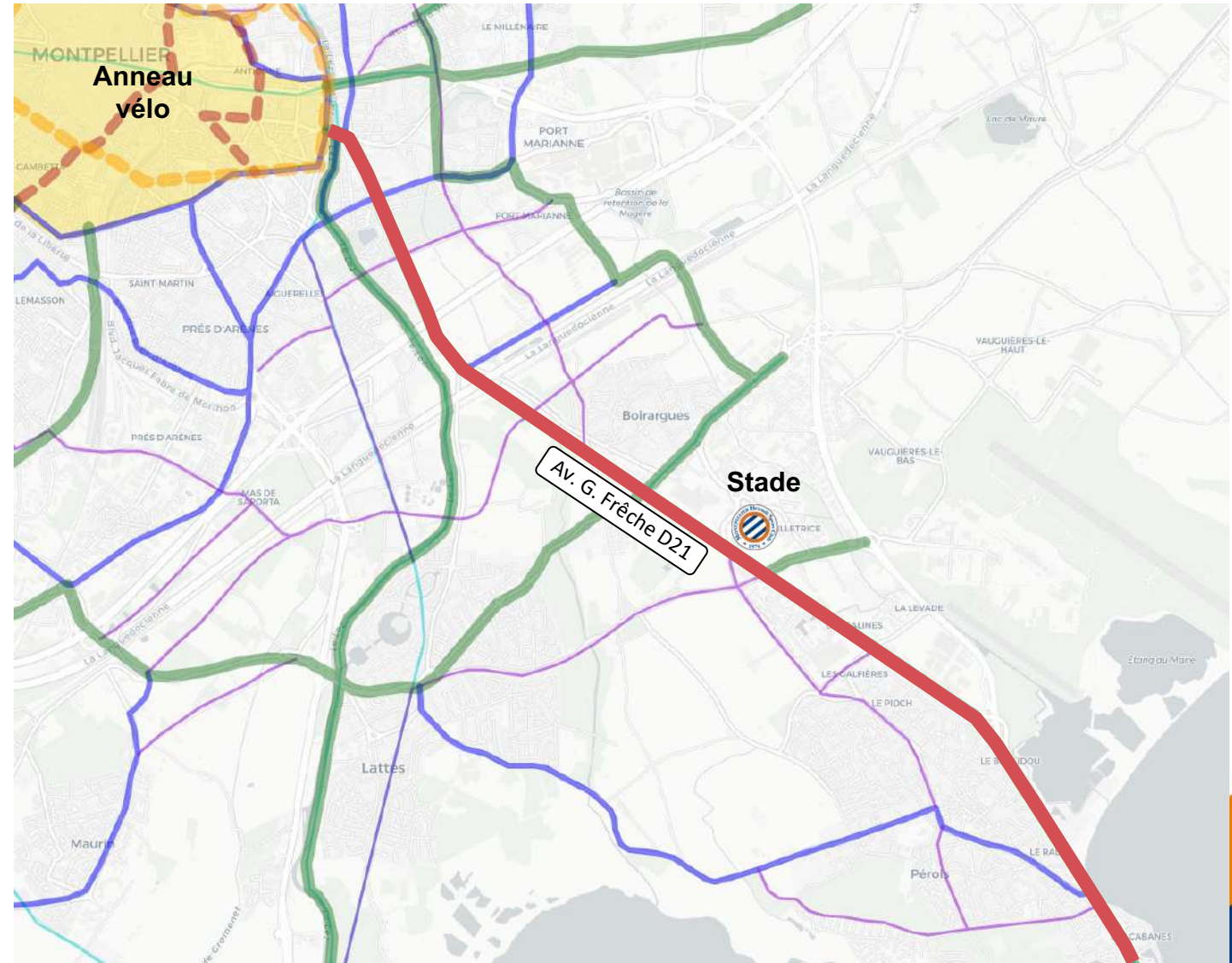
- Navettes P+Tram
- Navettes de proximité : Juvignac, Mauguio, Castelnau-le-Lez...
- Navettes longues distances : Nîmes, Sète, A75...



EN SYNTHÈSE – EN VÉLO

JE VIENS EN VÉLO

- J'utilise les aménagements cyclables existants
 - Le Réseau Express Vélo depuis l'hypercentre de Montpellier (6,3 km – 25')
 - Le REV (Réseau Express Vélo) et le Réseau Magistral, dont l'av. G. Frêche/D21 constitue un axe majeur d'accès au stade
- Je me gare sur le parking du stade ou à son immédiate proximité (2 000 places sécurisées)

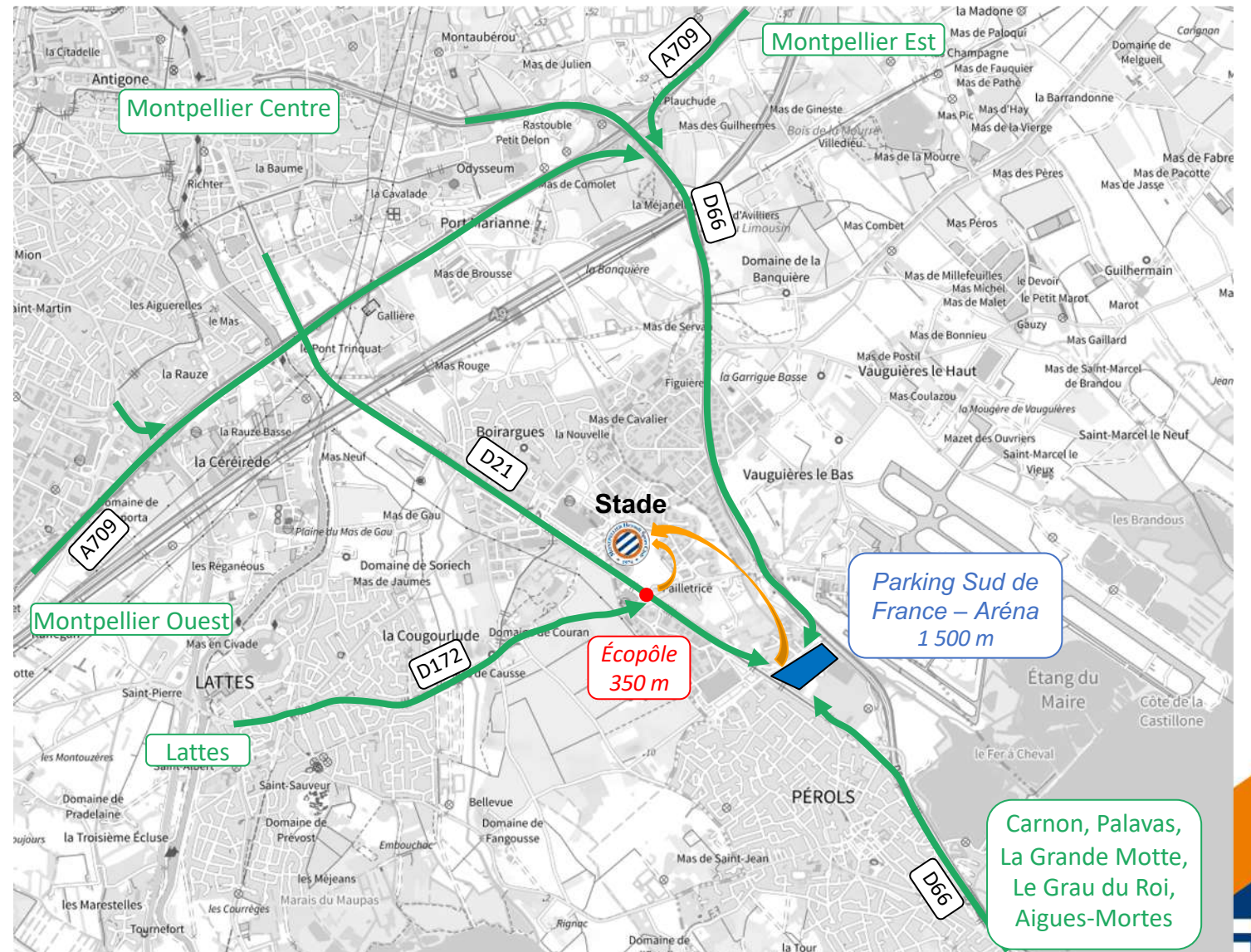


Source SDMA Montpellier (Open Street Map)

EN SYNTHÈSE – EN VOITURE

JE VIENS EN VOITURE

- Je vais au parking Sud de France – Aréna (5 000 places) et je choisis :
 - Marche à pieds 1 500 m (20')
 - Navette gratuite (10') qui me dépose sur le parking du stade
 - Ligne 3 + 350 m à pieds (10')
- Je me gare sur un des nombreux P+Tram
 - Stationnement et TC non payant
 - Réseau TAM → Arrêt Écopôle + 350 m de marche à pieds

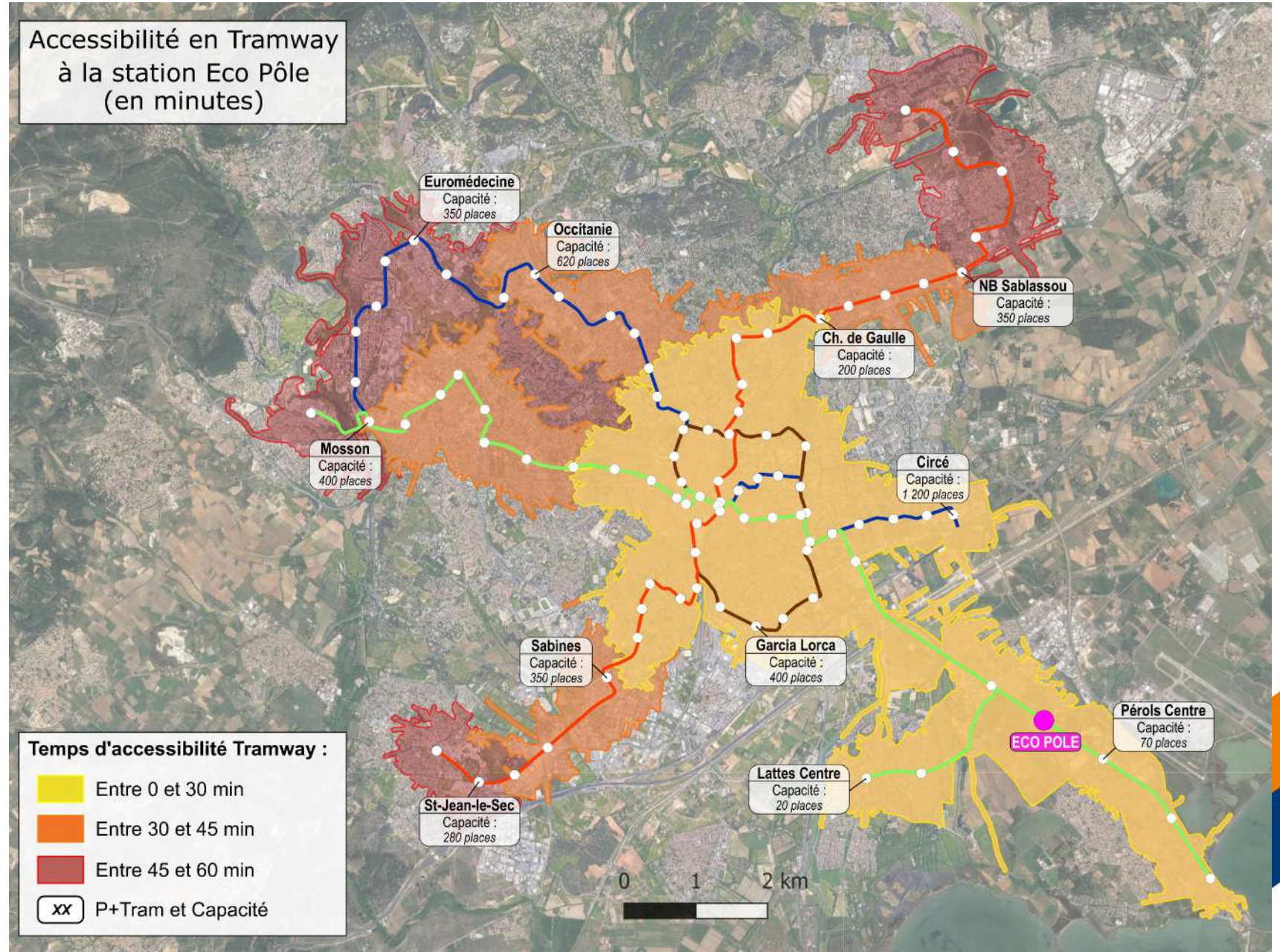


Carnon, Palavas,
La Grande Motte,
Le Grau du Roi,
Aigues-Mortes

EN SYNTHÈSE – EN TRAMWAY ET EN VOITURE+TRAM

ACCESSIBILITÉ EN VOITURE ET/OU TRAMWAY

- De nombreuses stations permettant d'arriver à la station Écopôle en moins de 30' de trajet tramway
- Toutes les stations permettant d'arriver à la station Écopôle en moins de 60' de trajet tramway
- Temps de trajet tramway depuis les P+Tram inférieurs à 50'



STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

- **Site internet**

www.stadelouisnicollin.fr



- **Ateliers thématiques sur inscription**



- Mercredi 29 septembre • 18h > 21h
Socio-économie, activités in stadia et projet de ZAC
- Jeudi 30 septembre • 18h > 21h
Architecture, intégration paysagère et identité du stade

- **Expositions**

- **Débats mobiles près de chez vous**

- **Contributions écrites**

- Carte T disponible dans le dépliant
- Formulaire d'expression sur www.stadelouisnicollin.fr
- Par email contact@stadelouisnicollin.fr
- Par courrier

Montpellier Hérault Sport Club
Stade Louis-Nicollin,
Domaine de Grammont – CS 79041
34967 Montpellier Cedex 2



Pour contacter les garantes

nicole.klein@garant-cndp.fr

sophie.giraud@garant-cndp.fr

**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**

www.stadelouisnicollin.fr